La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

POLITIQUE DE LA VILLE

AXES PRIORITÉS OBJECTIFS DU CONTRAT DE VILLE DE LA PORTE DU HAINAUT

Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

axe 1 : adaptation des cadres de mise en œuvre de l'action publique		
PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE	**OBJECTIFS OPERATIONNELS**	**Mesures-socle des programmes d'actions**
1 Qualification/ formation des agents publics et associatifs	1-1-1 Outiller les agents des CCAS et des acteurs sociaux du territoire	Construire une formation- action sur la logique de parcours dans l'action sociale (IREV – CNFPT)
	1-1-2 Développer un réseau des acteurs sociaux	Organisation de journées d'acteurs (Associations et opérateurs de l'arrondissement – CCAS – Référents RSA- Chefs de projets …)
2 Optimisation de l'organisation de l'offre de services publics	1.2.1 Faciliter l'accès aux services publics de proximité	Créer des « antennes » et des services mobiles dans les quartiers Diversification de l'offre des services Actions de médiation pour restaurer la confiance des habitants les plus exclus
	1.2.2 Accompagner et développer la mutualisation de l'offre de service public	Création de services communs Développement des actions de partage et transfert d'expériences Expérimenter pour investir les champs d'actions inexplorés et répondre aux besoins sociaux insatisfaits

axe 2 : insertion - emploi		
PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE	**OBJECTIFS OPERATIONNELS**	**Mesures-socle des programmes d'actions**
1 Accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi dans une logique de parcours	2.1.1 Développer et qualifier les ateliers et chantiers d'insertion	Accompagner les salariés en ACI en privilégiant la levée des freins à l'emploi dans une logique de parcours Développer les actions d'immersion en entreprise Evaluer les compétences acquises tout au long du chantier Promouvoir l'égalité d'accès hommes/femmes Mobiliser les SIAE et les chantiers d'insertion en faveur des quartiers prioritaires en favorisant la participation des habitants
	2.1.2 Accompagner et soutenir l'orientation pour favoriser l'accès à l'emploi	Publics prioritaires : Jeunes de moins de 26 ans, femmes et familles monoparentales, public "sous-main de justice" Favoriser et amplifier les actions de repérage des publics Améliorer la coordination des acteurs Lutter contre les discriminations liées à l'accès à l'emploi Privilégier les actions en lien avec les secteurs sous tension et les métiers porteurs du territoire
	2.1.3 Lutter contre l'illettrisme	Renforcer la cohérence entre les dispositifs (Conseil régional, CAPH et Education nationale) Développer et conforter les actions inscrivant la lutte contre l'illettrisme dans une logique de parcours vers l'emploi
	2.1.4 Développer et soutenir les initiatives innovantes en matière d'apprentissage et de formation qualifiante	Former et informer les acteurs publics et associatifs œuvrant au plus près des habitants sur les métiers en tension Favoriser la rencontre avec les employeurs et les organismes de formation Informer les parents Développer les parcours en apprentissage
	2.1.5 Développer la clause d'insertion dans les marchés publics locaux	S'appuyer sur la clause pour qualifier le parcours vers l'emploi
2 Rapprocher les acteurs de l'aménagement du territoire et du développement économique	2.2.1 Renforcer l'offre de services marchands et le développement d'activités dans les quartiers prioritaires	Faciliter l'accès aux aides publiques liées à la création d'activités (CAPH, Conseil régional) Informer sur les dispositifs d'exonérations fiscales et sociales dérogatoires pour favoriser l'implantation d'activités créatrices d'emplois dans les quartiers prioritaires Conforter les aides à l'immobilier d'activités (commerces, services, artisanat)
	2.2.2 Favoriser l'initiative individuelle et collective à la création d'activités	Renforcer l'accompagnement spécifique des créateurs d'activités dans les quartiers Soutenir et accompagner les créateurs d'entreprises issus des quartiers
	2.2.3 Développer l'économie sociale et solidaire	Initier, soutenir et développer les actions présentant une forte utilité sociale Développer des activités relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire dans le cadre d'une offre cohérente et articulée sur le territoire
3 Améliorer le travail en réseau des acteurs de l'emploi et de l'insertion	2.3.1 Qualifier le suivi des parcours	Conforter la complémentarité de Pôle Emploi, de la MLV, du PLIE, du service emploi-insertion

axe 3 : santé

PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	Mesures-socle des programmes d'actions
1 Développer une politique d'éducation à la santé et de prévention en agissant sur l'hygiène de vie	3.1.1 Permettre l'accès pour tous à une alimentation équilibrée	Développer les actions de lutte contre l'obésité et l'insuffisance pondérale Promouvoir l'activité physique régulière pour le public 0 - 21 ans Développer la prévention précoce et le soutien à la fonction parentale (actions éducatives, en lien avec la diététique, la consommation...)
	3.1.2 Sensibiliser au respect des rythmes biologiques	Actions de soutien à la à la fonction parentale Qualifier les acteurs de la communauté éducative pour une prise en compte optimale des différents "temps de l'enfant"dans les projets de réussite éducative
2 Favoriser et développer l'accès aux soins, à la prévention et au dépistage, au bénéfice des populations les plus démunies	3.2.1 Faciliter l'accès aux soins	Lever les freins d'accès aux soins (Mobilité, lutte contre l'auto-privation de soins, isolement, problèmes d'observance des prescriptions ...) Développer l'accès aux droits à la santé Promouvoir les actions assurant la permanence de soins et l'offre de soins de proximité
	3.2.2 Accompagner les publics dans leur démarche globale de santé	Organiser et renforcer la coordination des acteurs en santé publique Renforcer les actions de prévention précoce
	3.2.3 Assurer une prise en compte optimale des pathologies liées aux conditions de vie défavorables	Prévenir les grossesses précoces chez les adolescentes mineures Prévenir les pathologies liées à l'insalubrité du logement Prévenir la souffrance psychique due à l'isolement, à la détresse sociale, à l'extrême pauvreté, à l'exclusion durable
	3.2.4 Lutter contre les addictions et les pratiques à risque	Améliorer le repérage, l'orientation, l'accompagnement et la prise en charge des publics en privilégiant les démarches collectives et les pratiques innovantes Prévenir les consommations excessives d'alcool chez les adolescents Prévenir les omportements violents, dangereux et autodestructeurs (public adolescent) Prévenir les cyber-addictions chez les enfants et les adolescents

axe 4 : habitat et renouvellement urbain

PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	Mesures-socle des programmes d'actions
1 Poursuivre le rééquilibrage en faveur d'un parcours résidentiel digne	4.1.1 Définir une stratégie de peuplement concertée au service du droit au logement pour tous	Articuler le PLH, la politique d'équilibre social de l'habitat, les stratégies de peuplement et les projets inscrits au NPNRU Elaborer une convention intercommunale sur le peuplement , la mixité, les règles d'attribution des logements et le suivisocial des locataires en grande difficulté
2 Créer les conditions les plus favorables pour l'accès et le maintien dans le logement des personnes en difficulté	4.2.1 Améliorer les capacités de repérage	Elaborer de diagnostic habitat dans les quartiers prioritaires
	4.2.2 Améliorer les capacités d'accompagnement	Créer des dynamiques de prévention Informer les habitants sur les droits et devoirs Créer des cellules de veille locales Créer des outils de suivi partagés
	4.2.3 Renforcer la coordination des acteurs	Conforter la complémentarité des actions de suivi des locataires (Endettement, impayés, mutations, parcours résidentiel, usage du logement par le locataire …) Développer le partenariat Mobiliser les réseaux existants Informer et former les acteurs du repérage et de l'accompagnement
3 Traiter les difficultés des quartiers les plus en souffrance	4.3.1 Assurer le renouvellement urbain des quartiers en améliorant leur attractivité	Soutenir la méthodologie et l'ingénierie de projets intégrés Qualifier les espaces publics et résidentiels Désenclaver les cités excentrées et remédier aux coupures urbaines Diversification de l'offre immobilière (produis logements, typologie, statuts d'occupation...) pour permettre un parcours résidentiel Diagnostiquer les sols pollués à proximité des quartiers et mener des actions de reconquête de ces espaces en gérant les risques Développer l'offre immobilière pour l'activité et les services
	4.3.2 Traiter de manière concertée l'habitat indigne	Favoriser l'accès à l'information aux droits des locataires Améliorer l'accompagnement social des locataires Développer l'ingénierie à disposition des communes pour lutter contre les "marchands de sommeil"
	4.3.3 Associer les habitants à la mise en œuvre des projets urbains et développer les dispositifs de GUP dans les territoires	Développer des outils de participation des habitants Développer les démarches de gestion urbaine de proximité (volets tranquilité publique,amélioration du cadre de vie, autoréhabilitation, usages des espaces publics et espaces communs, formation des habitants aux fonctions urbaines, animation et vie de quartier, associations et comités de quartier...) Elaborer une charte de GUP avec les bailleurs, les concessionnaires de réseau, les communes et les habitants Décliner cette charte en élaborant des conventions opérationnelles à l'échelle des quartiers prioritaires
4 Lutter contre la précarité énergétique	4.4.1 Sensibiliser et qualifier les acteurs de l'accompagnement	Outiller les opérateurs par la mise à disposition des diagnostics locaux Améliorer le repérage et la complémentarité des interventions
	4.4.2 Améliorer les capacités d'accompagnement des ménages	Coordonner les actions et les acteurs en structurant les modus opérandi et l'organisation (Observation – définition – prescription-action – évaluation)

axe 5 : apprentissages

PRIORITES DU CONTRAT	OBJECTIFS OPERATIONNELS	Mesures-socle des programmes d'actions
1 Prévenir et réduire le décrochage scolaire	5.1.1 Qualifier et accompagner les acteurs de la communauté éducative	Améliorer le repérage précoce et l'accompagnement des familles Améliorer la connaissance partagée des outils, dispositifs et moyens mobilisables Développer et appuyer les liaisons école/structure d'accueilet de loisirs dans une dynamique partenariale Développer les structures d'accueil de la petite enfance Développer les réseaux professionnels d'assistant(es) maternel(les) Encourager la scolarisation et la socialisation précoce (pour les familles "fusionnelles" repérées)
	5.1.2 Accompagner les élèves en situation de décrochage scolaire	Développer les actions de réussite éducative et de soutien à la fonction parentale
	5.1.3 Accompagner les élèves en situation d'absentéisme scolaire	Améliorer le repérage précoce et l'accompagnement des familles Améliorer la réactivitéet adapter les réponses de l'action publique Développer les actions de prévention Développer les actions de remédiation
2 Encourager la réussite des enfants en difficulté d'apprentissage	5.2.1 Développer les instances de veille et de repérage	Développer les réseaux et actions de soutien à l'exercice de la fonction parentale
	5.2.2 Développer les activités facilitant l'apprentissage	Promouvoir les approches systémiques et les réponses différenciées dans le cadre d'une logique de parcours de réussite
3 Encourager les pratiques éducatives innovantes	5.3.1 Favoriser le développement de nouvelles méthodes d'apprentissage au bénéfice des jeunes publics	Développer et renforcer les compétences personnelles à travers des projets culturels et scientifiques, des démarches citoyennes Développer les capacités personnelles de l'enfant (formation de l'esprit critique, construction de la pensée), par l'expérimentation notamment Accompagner l'appropriation citoyenne, responsable et éclairée des technologies de l'information Valoriser l'implication des jeunesdans les actions citoyennes et solidaires Favoriser et développer les actions sur la continuité d'apprentissage en lien avec les projets d'école et les PEDT
	5.3.2 Promouvoir l'égalité garçons - filles dans le milieu scolaire et périscolaire	Lutter contre les discriminations et leur reproduction sociale

axe 6 : prévention de la délinquance

PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE	OBJECTIFS	Mesures-socle des programmes d'actions
1 Prévenir et lutter contre les incivilités, prévenir la délinquance juvénile	6.1.1 Favoriser les actions de prévention primaire et de lutte contre la récidive	Favoriser la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes délinquants Faciliter la mise en place de mesures alternatives à l'enfermement Développer les structures proposant des mesures de prise en charge des prédélinquants Développer les moyens de l'éducation spécialisée Etendre les procédures "Rappel à la loi" Développement d'actions pour les jeunes "sous contrainte pénale" issus des quartiers prioritairesen favorisant les actes de "réparation"
	6.1.2 Mise en place et appui aux outils de veille	Appui au fonctionnement des cellules opérationnelles (CILSPD)
	6.1.3 Développement des actions de médiation sociale	Soutenir les politiques de médiation sociale et conforter leurs moyens
2 Accompagner les victimes	6.2.1 Développer les dispositifs d'information et d'accès aux droits	Soutenir le fonctionnement des points d'accès au droit Equilibrer l'offre de services sur le territoire pour une action de proximité
	6.2.2 Développer l'offre de prise en charge et d'accompagnement des victimes	Elargir le réseau de prescripteurs aux Maires et aux travailleurs sociaux, en complément des recours de la Police de la gendarmerie et de l'Hôpital aux services du SAVU
3 Prévenir les victimes de violences conjugales et intrafamiliales	6.3.1 Favoriser l'accompagnement individuel et familial des victimes de violences conjugales et intrafamiliales	Développer les actions de médiation, de suivi et de soutien Lutter contre l'isolement des victimes
	6.3.2 Développer les actions d'informations et de prévention, relatives aux violences conjugales et intrafamiliales	Faciliter l'accès aux services d'aide Lutter contre les discriminations sexistes Promouvoir l'unité familiale et les solidarités intra-familiales
4 Améliorer la tranquilité publique et le vivre ensemble	6.4.1 Favoriser les outils de veille collective et citoyenne	Promouvoir les solidarités de voisinage dans les quartiers Lutter contre les clivages Responsabiliser les citoyens dans la mise en œuvre au quotidien du "pacte social"

axe 7 : citoyenneté et vie sociale

PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE	OBJECTIFS	Mesures-socle des programmes d'actions
1 Encourager les compétences sociales et les initiatives solidaires	7.1.1 Accompagner la prise d'initiative individuelle des jeunes liée à un projet de vie sociale et professionnelle	Développer et mailler les instances d'expression et représentation des enfants et jeunes dans une perspective d'exercice de la responsabilité collective et citoyenne et d'accompagnement de leur projet
	7.1.2 Lutter contre les situations d'extrême précarité/pauvreté	Repérer et accompagner des jeunes en errance
	7.1.3 Favoriser l'intégration citoyenne	Lutter contre les clivages et développer les solidarités entre les habitants en développant les initiatives collectives innovantes permettant le mieux-vivre ensemble
	7.1.4 Développer les solidarités intergénérationnelles et interculturelles	Lutter contre les discriminations Faciliter l'inclusion des jeunes Lutter contre l'isolement des personnes âgées vivant seules
	7.1.5 Favoriser la formation et la qualification des bénévoles	Développer les formations et la mise en réseaux des acteurs associatifs
2 Lutter contre les discriminations	7.2.1 Elaboration d'un diagnostic territorial partagé	Repérer et identifier les discriminations les plus préoccupantes sur le territoire pour élaborer des stratégies d'action
	7.2.2. Développer les actions liées aux effets de la relégation sociale des personnes issues des quartiers prioritaires	Lutter contre les discriminations Développer les actions culturelles, éducatives et sportives axées sur l'émancipation individuelle et la promotion des valeurs républicaines Lutter contre la perméabilité des publics les plus vulnérables aux discours racistes, sectaires et clivants Lutter contre l'exclusion et les différentes formes de repli